

Communiqué de presse

24 février 2026

Un partenariat exemplaire pour accompagner le retour à l'emploi et former les compétences industrielles de demain

PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION « PRODUCTION INDUSTRIELLE »

Le mardi 24 février, au sein de l'entreprise JOHN DEERE sur son site d'Arc-lès-Gray (Haute-Saône), en présence de Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a eu lieu à la présentation du dispositif de formation « production industrielle » : un dispositif régional innovant pour favoriser le retour à l'emploi et répondre à la demande de profils qualifiés.

L'entreprise John Deere, leader de l'agroéquipement en France pour la conception et la production de presses à balles rondes et les chargeurs frontaux, est le premier employeur de Bourgogne-Franche-Comté de la filière (près de 420 salariés). Acteur industriel majeur sur le territoire graylois, il a fait appel en 2025 au dispositif « Production industrielle » de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour former ses futurs salariés. Entre septembre et décembre 2025, John Deere a ainsi accueilli 12 stagiaires (7 hommes et 5 femmes) formés pour les 427 heures de partie théorique au lycée Fertet de Gray. À l'issue de leur période de stage, 11 stagiaires ont réussi leur certification (Titre paritaire de la métallurgie) d'équipier de production industrielle et 8 d'entre eux ont été embauchés par l'entreprise.

Le dispositif de formation « Production Industrielle », à destination des demandeurs d'emploi, est co-construit avec les entreprises des secteurs de l'industrie (métallurgie, santé, luxe, agroalimentaire) pour répondre précisément à leurs besoins de professionnels qualifiés. Les profils recherchés incluent des opérateurs de production, des agents de fabrication, des conducteurs de ligne de production, ainsi que des conducteurs d'installation de machines automatisées. Alliant théorie en centre de formation et immersion professionnelle, ce parcours garantit aux stagiaires une certification ciblée et un accès privilégié à l'emploi au sein des structures partenaires.

Il s'agit d'une solution souple, rapide et sécurisée, qui permet :

- Un démarrage de la formation dans les 6 à 8 semaines après l'expression du besoin
- Un lieu de formation au plus près de l'entreprise
- De concevoir, au sein de la formation, un module spécifique adapté aux compétences de l'entreprise demandeuse
- Une période de stage directement dans l'entreprise
- Le financement d'un module de Français Langue Étrangère pour le public qui en aurait besoin (dans la limite de 70 heures)
- Le financement par la Région des coûts de formation
- Le financement par la Région et/ou France Travail de la rémunération.

Lancé en janvier 2024, ce dispositif a permis de former presque 240 personnes dans une cinquantaine d'entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.

Comme tous les dispositifs de formation des demandeurs d'emploi portés par la Région Bourgogne-Franche-Comté, ce dispositif « production industrielle » est co-financé par l'Etat dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PACTE) 2024-2027.

Il vise en priorité les personnes les plus éloignées de l'emploi : les allocataires du RSA ; les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés ; les seniors de 55 ans et plus ; les personnes de moins de 26 ans jusqu'à bac+2 ; et les demandeurs d'emploi de 26 à 55 ans sans le baccalauréat. Toutes les personnes rémunérées par la Région bénéficient par ailleurs d'une aide au démarrage de 200€ ainsi que des aides à la mobilité qui ont été triplées par rapport au barème légal.

En Haute-Saône, le programme « Production industrielle » est porté au nom de la Région par l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie Nord Franche-Comté (AFPI) en co-traitance avec le GRETA Haute-Saône & Nord Franche-Comté. Chez John Deere, la Région a assumé la rémunération de cinq sur les douze stagiaires ainsi que les coûts pédagogiques de la formation à hauteur de 84 115 €,

Ce partenariat inédit visant à soutenir le tissu économique local constitue une illustration concrète de la manière dont les entreprises, les institutions et les organismes de formation peuvent travailler ensemble.